



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

147^e Assemblée de l'UIP

Luanda (Angola)
23-27 octobre 2023



Conseil directeur
Point 16

CL/212/16-P.1
10 juin 2023

Élection de la Présidente/du Président de l'Union interparlementaire

(Article 19 des Statuts et articles 6, 7 et 8 du Règlement
du Conseil directeur)

Candidature

de

Mme Adjia Diarra MORGANE KANOUTÉ (Sénégal)

En date du 10 juin 2023, le Secrétaire général a reçu une communication du Président de l'Assemblée nationale du Sénégal présentant la candidature de Mme Adjia Diarra Morgane Kanouté à la présidence de l'Union interparlementaire, à pourvoir lors de la 212^e session du Conseil directeur.

Le texte de cette communication ainsi que les autres documents complémentaires reçus à l'appui de cette candidature figurent ci-joint.

F

#IPU147

**COMMUNICATION ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU SÉNÉGAL**

Dakar, le 9 juin 2023

Monsieur le Secrétaire général,

Après vous avoir adressé mes salutations les plus chaleureuses, je voudrais me réjouir de la qualité de notre Coopération sous-tendue par des valeurs de paix, de solidarité, de démocratie et de liberté.

À ce titre, comme vous le savez, nos parlements respectifs œuvrent inlassablement pour leur vivification en faveur des aspirations profondes de nos peuples.

C'est également dans cette dynamique que s'inscrit l'Union interparlementaire à travers ses nobles missions de rayonnement de la diplomatie parlementaire et de la promotion de la paix, de la démocratie et du développement durable dans le monde.

Je voudrais, à ce propos, vous réaffirmer notre engagement résolu ainsi que notre grande disponibilité à toujours œuvrer, avec vous, pour la réalisation de ces louables objectifs.

C'est dans cet esprit que j'ai décidé de présenter la candidature de l'honorable députée Madame Adjia Diarra MORGANE KANOUTÉ au poste de président de l'Union interparlementaire, lors de l'élection prévue en octobre 2023, à Luanda.

L'honorable députée, dont vous trouverez la biographie en annexe, est la Vice-Présidente sortante de l'UIP. Son mandat a pris fin en même temps que celui de Vice-Présidente du Comité exécutif à l'issue de la dernière Assemblée qui s'est tenue à Bahreïn en mars de cette année. Elle assure actuellement les charges de Vice-Présidente du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale et est connue pour son riche parcours, son engagement politique, sa contribution remarquable aux travaux de l'Assemblée parlementaire, son plein investissement au profit de l'Union interparlementaire dans un esprit d'ouverture, de générosité et de solidarité, reflet fidèle de ses louables qualités humaines et professionnelles.

C'est au regard de son excellent profil que je soumets officiellement sa candidature.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

(Signé)

Amadou Mame DIOP
Président de l'Assemblée nationale
du Sénégal



Adj Diarra Mergane KANOUTE : Une Présidence au Service du Rayonnement de l'UIP

Chers Collègues,

De 2019 à 2023, j'ai siégé au Comité exécutif de l'Union interparlementaire dont j'ai été la Vice-Présidente de 2021 à 2023. En plus du Comité exécutif, je suis membre, depuis 2019, du Comité des Finances et du Bureau des Femmes de l'UIP. Autant dire, qu'en toute humilité, j'ai eu la chance de connaître l'institution pour laquelle j'aspire à participer au leadership en tant que Présidente puisque je la fréquente régulièrement et à divers niveaux depuis 2017. A mes diverses fonctions, j'ai toujours fait montre d'un engagement sans faille dans les tâches qui m'ont été confiées et dans la réussite de notre organisation si chère à la vie parlementaire dans le monde.

Elue Député dans mon pays le Sénégal depuis 2017, j'en suis à mon deuxième mandat consécutif après avoir été réélue en 2022. J'assume, en tant que femme, Vice-Présidente du Groupe de la Majorité présidentielle depuis presque sept ans, un rôle dynamique dans le fonctionnement de notre entité politique. Pour moi, faire de la politique n'a de sens que si mon engagement peut avoir de l'impact. C'est ce credo dont je fais mien en toutes circonstances.

Comme Vice-Présidente du Comité exécutif de l'UIP depuis 2020, je me suis attelée, avec détermination et loyauté aux côtés de son Président, à faire triompher les idéaux de l'organisation et ses principes.

Si je sollicite votre confiance, avec le soutien des plus hautes autorités de mon pays, pour assumer le poste de Présidente de l'UIP qui sera désigné lors de la 147^{ème} session en octobre prochain à Luanda, c'est parce que je suis convaincue que nous avons entre nos mains un bel outil que les pères-fondateurs nous ont légué depuis 1889.

Je suis convaincue que cet outil peut contribuer encore et plus au triomphe des nobles idéaux de paix, de démocratie et de prospérité dans un monde plus juste et équitable mais aussi à l'efficacité de notre travail en tant que parlementaires dans nos propres pays, en mettant à contribution l'engagement des femmes et des jeunes dans le relèvement des défis de notre époque et dont le changement climatique n'est pas le moindre.

C'est pourquoi chers Collègues parlementaires, je sollicite ; très humblement, votre soutien à ma candidature au poste de Présidente de l'UIP, en vous promettant de faire de mon mandat véritablement un engagement pour le rayonnement de notre organisation et le triomphe de ses causes.

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ! », comme le dit le proverbe africain. Allons donc Ensemble !



Biographie de

Mme Adji Diarra Mergane KANOUTE

Candidate à la Présidence de l'UIP

Mme Adji Diarra Mergane KANOUTE a été membre du Comité exécutif de l'Union interparlementaire de 2019 à 2023 et membre du Bureau des Femmes et du Comité des Finances. Entre 2021 et 2023, elle a été Vice-Présidente du Comité exécutif, Vice-Présidente de l'UIP, membre du Bureau des Femmes et membre du Comité des Finances et Vice-Présidente du Groupe parlementaire Hommes/Femmes. Député à l'Assemblée nationale du Sénégal, elle est la Vice-Présidente du Groupe de la majorité présidentielle.

Mme KANOUTE est née le 14 août 1972 à Kaolack, une région située au centre du Sénégal.

FORMATION

Son parcours universitaire débute à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar où, après des études en Lettres Modernes, elle décroche un Master en Communication des Entreprises et un Bachelor d'Etudes Spécialisées en Marketing-Management à l'Institut de formation SUPDECO de Dakar. Elle finalisera sa formation par un Diplôme Suivi-Evaluation en Gestion de Projets à l'Institut Supérieur d'Ingénierie Territoriale en Afrique.

Mme Adji Diarra Mergane KANOUTE est également titulaire de nombreuses certifications et attestations parmi lesquelles on peut citer un certificat de compétences sur la « *Communication et Dynamisation des Relations publiques* » décerné en 2014 par le centre de formation PRIORITE de Casablanca au Maroc ; et une attestation de Formation sur les « *Perspectives Sexo-spécifiques de l'Observation des élections du Sénégal* » par l'ONG Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement, obtenue en 2012.

PARCOURS

Débutant sa carrière professionnelle dans le secteur privé, Mme Adji Diarra Mergane KANOUTE a occupé des postes de responsabilité (*Directrice Marketing, Responsable commerciale, Conseillère technique*) dans des structures privées et publiques, notamment le Port Autonome de Dakar.

Son expérience parlementaire a débuté avec un premier mandat décroché en 2017. Très engagée, elle a été récompensée en 2022 par le Prix de la « *Meilleure parlementaire pour l'année 2022* » au Sénégal ou encore le « *Prix Calebasse de l'Excellence de la femme modèle politique* » en 2017. Lors de l'Assemblée générale de l'UIP en mars 2023, elle a été distinguée pour « *l'inestimable contribution qu'elle a apportée aux travaux et à la mission de l'Union interparlementaire en sa qualité de membre (2019-2023) et de Vice-présidente du Comité exécutif (2021-2023)* ».

ENGAGEMENT

Sa vie associative est tout aussi riche en expériences. En témoignent les différentes responsabilités occupées au sein de la « *Commission pour la transparence des élections* » en tant que Rapporteur général ou encore au sein de la « *Plateforme de riposte COVID 19 – Les femmes debout* » comme Secrétaire exécutive.

Très sensible à la cause des enfants, Mme Adji Diarra Mergane KANOUTE est également la Présidente de l'Association « *Protect Children Taxawu Xaléyi* ». Une association qui lutte contre le viol, les abus sexuels et toutes formes de violences exercées sur les enfants.